

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

ENQUÊTE PUBLIQUE N° 1992

CHÊNE-BOURG / ROUTE DE SOUS-MOULIN

Projet d'abrogation du plan localisé de quartier N° 28970-512

Le département du territoire vous informe que le projet d'abrogation du plan localisé de quartier N° 28970-512 (à l'exception des degrés de sensibilité au bruit DS OPB et de la cession gratuite au domaine public communal), accompagné de son exposé des motifs, situé à l'angle de la route de Sous-Moulin et du chemin de Floraire sur le territoire de la commune de Chêne-Bourg, est déposé :

- **au département du territoire**, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5^{ème} étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h. à 12h.) Tél. 022 546 73 00 et sur internet à l'adresse suivante : <https://www.ge.ch/c/plans-en-consultation> ;
- **à la mairie de Chêne-Bourg**, 46, avenue Petit-Senn, (heures d'ouverture : du lundi au mercredi de 8h30 à 12h. et de 14h. à 16h30, jeudi de 8h30 à 12h. et de 14h. à 18h30, vendredi de 8h30 à 12h. et de 14h. à 16h.) Tél. 022 869 41 10 ;

où il peut être consulté du **18 mai au 18 juin 2022** inclusivement.

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au :

Département du territoire
Office de l'urbanisme
Direction du développement urbain Drize Lac
Case postale 224
1211 Genève 8

Publication FAO : **18 mai 2022**

Le conseiller d'Etat chargé du département du territoire :

Antonio HODGERS